



Association de bénévoles, loi 1901
à but non lucratif, non confessionnelle.
Ecoute et soutien de personnes en fragilité et
organisme de formation

Accompagnement de personnes

- gravement malades
- âgées dépendantes
- en fin de vie
- aidants naturels - les proches...
- en deuil

Formation

- des accompagnants bénévoles de Passages ou d'autres associations
- des équipes de santé dans le cadre de l'accompagnement - Hôpitaux, cliniques, EHPAD, établissements, associations.

Nos statuts sont sur notre site : passages-aix.fr / onglet "association".

La cotisation individuelle est de 20 € pour 12 mois à la date de votre chèque.

Si vous souhaitez un contact pour plus de précision 04 42 26 91 19

Vous avez 6 mn devant vous ?
Visionnez le film de présentation de
PASSAGES sur notre site internet

www.passages-aix.fr

Devenir adhérent, c'est soutenir
l'action de PASSAGES.

Il faut être adhérent pour participer
aux actions de l'association.

Un membre, vote à l'Assemblée G.

Si vous désirez adhérer à
PASSAGES

1 Vous pouvez remplir le
bulletin ci-dessous.

2 Puis transmettez-nous
votre chèque de 20€

A l'ordre de PASSAGES, envoyé à :
Passages BP 45 13602 - AIX Cédex 01

- Votre lettre de membre vous parviendra en retour.

Remplissez ce bulletin d'adhésion joint à votre chèque



Passages BP 45
13602 Aix-en-Provence
Cedex 01

Permanences :
mardi et jeudi de
16h-18h

Je soussigné, adhère à l'association PASSAGES pour un an

NOM :

Prénom

Adresse

.....

Téléphones

Email ✓

Date de votre chèque ✓

Signature :